



stationnement non payé au volant de mon véhicule

Par **nathalie27112020**, le **26/04/2021** à **17:43**

Bonjour

J'étais stationnée dans mon véhicule sur une place de stationnement payante mais je ne suis pas sortie de mon véhicule et je pensais qu'en étant au volant je n'avais pas à payer le stationnement. J'ai reçue une amende FPS quelques jours après mais je n'ai vu personne passer pour mettre des contraventions Puis je contester l'amende ? car j'étais dans mon véhicule

Merci de votre réponse

Par **Louxor_91**, le **26/04/2021** à **18:13**

Bonjour,

comme vous le dites si bien... ***J'étais stationnée dans mon véhicule sur une place de stationnement payante...*** CQFD ! Donc, vous deviez payer.

Et vous avez fait l'objet d'un PV à la volée tout a fait légal ou éventuellement par vidéo ? Le fait de rester dans son véhicule ne vous empêche pas de profiter du stationnement ?